

RELEVÉ DE DÉCISIONS DU CONSEIL DE L'ÉCOLE DOCTORALE DROIT DU 12 JUILLET 2024

Présent.e.s et représenté.e.s :

- Directeur de l'école doctorale : M. RADÉ
- Directrice adjointe de l'école doctorale : Mme PONTTHOREAU
- Représentant.e.s des unités de recherche : M. AUZERO (P), Mme BONIS, Mme CASTAING (représente M. NIQUEGE), Mme GERVIER (représente M. HOURQUEBIE), Mme GOUTTENOIRE (représente M. BLOCH), Mme GUERLAIN (représente M. LAURENT), M. MARIE, Mme SAUTONIE-LAGUIONIE
- Personnalités extérieures : M. DEREPA (P), Mme FAYET (P), M. HANSENNE, Mme HUSSON-ROCHCONGAR (P)
- Représentantes BIATSS : Mmes BERGEROT (P) et HUBERT
- Représentant des doctorant.e.s : M. JANIN

1. Approbation du procès-verbal du 11 avril 2024

2. Attribution des contrats doctoraux 2024

L'école doctorale a été dotée de treize contrats doctoraux MESRI.

Six contrats doctoraux ont été attribués à l'établissement au titre de la résorption de la précarité en SHS : trois pour l'ED Droit, 2 pour l'ED SP2 et 1 pour l'ED EES.

Ces doctorants se verront proposer une mission complémentaire d'enseignement car l'usage veut que les doctorants sous contrat doctoral soient vivement incités à effectuer des travaux dirigés.

1	BLONDIAU Eléonore	COMPTRASEC	PORTA Jérôme	Le juste salaire : étude comparée des salaires minimaux français et britanniques
2	BORNET Théotime	CERCACLE	HOURQUEBIE Fabrice	Liberté d'information et médias - La liberté des médias saisie par le juge constitutionnel
3	CARDONNE Julien	IRM	CAZALS Géraldine	Terra nullius. Approche historique de la pensée et des pratiques d'appropriation aux époques moderne et contemporaine
4	COUDRY Camille	ISCJ	BERGEAUD WETTERWALD A.	La complexité en droit processuel
5	DEVAL Etienne	ILD	PARIENTE Alain	Les collectivités locales et le financement de la transition écologique : approche de droit public
6	DUBOURG Chloé	CERCACLE	SENAC Charles-Edouard	La destitution des parlementaires
7	GARCIARENA Marie	IRDAP	DROUOT Guillaume	Les devoirs du propriétaire
8	GIVOIS Elsa	COMPTRASEC	PETIT François	La transparence dans les relations de travail
9	GUAIS Olivia	CRDEI	MARIE Alexis	Les programmes de réinstallation des réfugiés dans l'Union européenne et au Canada : Une analyse comparative
10	GUÉNAND Paul	IRM	PAOLETTI Marion	Les naturalistes et l'aménagement du territoire : logiques conflictuelles de l'objectif ZAN

11	RAKRAKI Mohammed	CRDEI	DUBOS Olivier	La prise en considération en droit administratif européen. Etude de droit économique et financier
12	SANCHEZ Robin	ISCJ	BONIS Evelyne	Les courtes peines d'emprisonnement : contribution à l'analyse économique du droit
13	VILLEMONTAIX Lucas	IRDAP	ROBINE David	La fraude en droit des entreprises en difficulté

Adoption de la liste des candidats au contrat doctoral par le conseil.

3. **Demande HDR** : avis favorable du conseil à la demande HDR de Mme Pauline Gervier.

4. Bilan des CSI

Au mois d'avril, le collège des écoles doctorales a mis en œuvre une nouvelle procédure CSI avec un rapport harmonisé pour les huit écoles doctorales. Cette procédure a été mise en place à la suite des difficultés rencontrées avec la procédure de contestation des avis défavorables devant la commission recherche. La commission recherche doit avoir les mêmes informations pour les huit ED.

Cette procédure doit être améliorée et M. Radé s'engage à faire remonter les remarques du conseil au CED. Bilan en chiffres pour un total de 285 doctorants : 223 avis favorables, 9 avis réservés, 2 avis défavorables, 4 doctorants sans nouvelle et sans CSI, 10 abandons, 25 soutenances prévues d'ici la fin de l'année 2024 et 12 soutenances depuis le début de l'année.

5. Adoption d'une position de principe sur les modifications de titre de thèse en pur droit étranger

Cette question est à l'ordre du jour suite à une demande de modification en cours de thèse sur un sujet initialement de droit comparé et qui devient une thèse de droit national étranger sans aucun lien avec le droit français ni avec le droit international ou les institutions nationales, sans cotutelle et sans codirection.

Est-ce que le critère ne pourrait pas être d'introduire une codirection ou cotutelle avec un collègue de la spécialité ?

Afin que le directeur de l'école doctorale ne prenne pas la décision seul, ce qui est le cas actuellement, M. Radé estime nécessaire de procéduraliser la validation des modifications en cours de thèse qui posent problème, et s'engage à se référer à l'avis du bureau de l'école doctorale.

La discussion se poursuivra au cours de l'année universitaire prochaine.

6. Adoption d'une position de principe sur l'ouverture d'une formation subordonnée à un nombre d'inscriptions minimum de cinq doctorants

Cette mesure sera inscrite dans le règlement intérieur de l'école doctorale.

7. Demandes de subvention

Demandeur	Motif de la demande	Date et lieu	Montant demandé	Montant accordé par l'UR ou coût de la manifestation pour l'UR
MORISSET Raphaël IRM	<p>Congrès de l'association française de science politique (AFSP) Objectif : réalisation d'une communication au sein du groupe de recherche « Démocraties, autoritarismes, illibéralismes » (DAI).</p> <p><u>Titre de thèse</u> « <i>L'illibéralisme, aboutissement ou lendemain du néolibéralisme ?</i> » <u>Directeur de thèse</u> : P. Troude-Chastenet <u>Communication</u> « <i>Les impensés de l'illibéralisme : une approche diachronique des utilisations d'une notion source de confusions</i> »</p>	1 au 4 juillet 2024 à Grenoble	265 €	265 €

<p>NABAT Yoann</p> <p>Docteur 2023</p> <p>Prix de thèse 2024 de l'ED Droit</p> <p>ISCJ</p>	<p>Troisièmes rencontres de la Société française pour la philosophie et la théorie politique</p> <p><u>Objectif</u> : rencontres interdisciplinaires autour du thème « Droit et justice au XXI^e siècle ». Cette mission est essentielle pour valoriser et diffuser mon travail de thèse, mais aussi poursuivre une réflexion pleinement pluridisciplinaire amorcée dans la thèse et encore en cours.</p> <p><u>Titre de thèse</u> « <i>Fichiers de police et de justice et libertés fondamentales (soutenue en juin 2023)</i> »</p> <p><u>Directrice de thèse</u> : V. Peltier</p> <p><u>Communication</u> « <i>L'acceptation des nouveaux dispositifs de surveillance</i> »</p>	<p>26-27 septembre 2024 à l'université de Strasbourg</p>	<p>200 €</p>	<p>200 €</p>
<p>THIOUNE Abou</p> <p>En cotutelle avec l'université de Dakar</p> <p>ISCJ</p>	<p>Séjour de recherche</p> <p><u>Objectif</u> : approfondir mes recherches dans le cadre du droit comparé. Réaliser des recherches complémentaires pour étoffer et actualiser la bibliographie ainsi que de procéder à des entretiens avec des acteurs de la justice pénale spécialisés dans la lutte contre le terrorisme.</p> <p><u>Titre de thèse</u> « <i>La justice pénale du terrorisme : l'exemple de la France et du Sénégal</i> »</p> <p><u>Direction de thèse</u> : T. Herran et Y. Bodian</p>	<p>10 juin au 20 juillet 2024 au Sénégal</p>	<p>150 €</p>	<p>150 €</p>
<p>COMPTRASEC</p>	<p>Séminaire international de droit social comparé France-Québec</p> <p>Organisé en alternance entre l'université Laval et l'UB, ce séminaire bisannuel rassemble des chercheurs de divers horizons pour échanger sur des thèmes comparatifs liés au travail et à l'emploi, tout en offrant aux étudiants des cycles supérieurs une expérience d'analyse comparative. Le thème de cette deuxième édition porte sur « Les politiques de l'emploi au défi de l'âge ».</p> <p><u>Communications de</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - A. Chaubeyre « <i>La discrimination fondée sur l'âge</i> » - P. Fleury « <i>L'accès à l'emploi des seniors après la réforme des retraites</i> » - T. Trévidic « <i>L'âge des travailleurs, fondement arbitraire des politiques pour leur santé</i> » - D. Vandaële « <i>Cumul emploi retraite</i> » 	<p>1 au 4 octobre 2024 à l'université Laval à Québec</p>	<p>1 200 € (400€ x 4)</p>	<p>4 772 €</p>
<p>IRDAP</p>	<p>Colloque L'influence commerciale</p> <p>Ce colloque a notamment pour objectif de montrer aux étudiants en apprentissage de la mention « Droit des affaires », le contenu et les implications de la loi du 9 juin 2023 visant à encadrer l'activité des influenceurs sur les réseaux sociaux.</p> <p><u>Intervenants</u> : F. Deboissy, B. Freleteau-Chaibrassou, R. Raffray, L. Sautonie-Laguionie, H. Skrzypniak et autres.</p> <p><u>Communication</u> de A. Badjeck « <i>La détermination de l'influence commerciale : approche de droit comparé</i> »</p>	<p>10 octobre 2024 au PJJ</p>	<p>300 €</p>	<p>5 760 €</p>

Adoption des demandes de subvention par le conseil de l'école doctorale.

8. Questions diverses

- Augmentations :
 - des frais d'inscription : 391€ (+11€ par rapport à l'année dernière),
 - de CVEC 103€ (+3€).
- Election des doctorants du 8 au 15 juillet (vote dématérialisé via ADUM)
- Introduction d'une codirection en cours de thèse : La demande de codirection de thèse devra être effectuée dans un délai de deux ans, sauf circonstances particulières. Cette mesure sera inscrite dans le règlement intérieur de l'école doctorale.